



Accompagnement individuel

20 h



Accompagnement à la VAE



> QU'EST CE QUE C'EST?

- La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) permet de faire reconnaitre par un diplôme, un titre ou une certification inscrite au RNCP. compétences acquises lors de l'expérience
- L'accompagnement à la VAE est une aide méthodologique pour préparer son dossier, l'entretien avec le jury et éventuellement une mise en situation professionnelle

> POURQUOI ENGAGER UNE VAE ?

- Obtenir une certification professionnelle
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité, évoluer professionnellement
- Valider son expérience pour soi
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification pour accéder à une formation de niveau supérieur ou un concours

MODALITES

- > PUBLIC : Tout public ayant minimum 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée
- > PRE-REQUIS : Avoir déposé une demande de recevabilité à la VAE auprès du certificateur



> ORGANISATION

- Alternance d'entretiens individuels avec l'accompagnateur et de travail personnel
- Durée individualisée en fonction du positionnement
- Un seul et même accompagnateur pour vous suivre
- L'accompagnement s'échelonne généralement entre 8 et 12 mois et exige un travail personnel conséquent

> METHODES ET TECHNIQUES MISES **EN OEUVRE**

L'accompagnateur vous aidera à : décrire vos activités, analyser les spécificités des situations de travail rencontrées, examiner le travail réel et non le travail prescrit, prendre de la distance par rapport à vos différentes expériences, structurer et organiser votre pensée.

NOS INDICATEURS

Satisfaction: 73.4%

3 accompagnements réalisés en 2024

MODALITES d'accompagnement et de suivi

> TROIS PHASES:

- 1) Demande de recevabilité dont l'objet est de demander au financeur la possibilité de présenter une VAE (éligibilité du parcours) hors accompagnement
- Accompagnement à la rédaction du dossier
 VAE (non obligatoire mais fortement conseillé)
- 1. Lecture croisée du référentiel
- 2. Aide à l'appropriation du dossier
- 3. Description de l'activité, analyse des expériences, aide à la sélection
- 4. Conseil méthodologique pour la rédaction du dossier, aide au choix des preuves
- 5. Relecture, analyse, contrôle de cohérence du dossier
- 3) Préparation de l'entretien avec le jury et accompagnement post jury
- 1. Préparation de l'entretien avec le jury de validation
- 2. Conseils personnalisés et entretien post jury
- 3. Plan d'action en cas de validation partielle

Obtention de la certification

La certification est obtenue après transmission du dossier VAE à l'autorité certificatrice et suite à un entretien avec un jury. La certification obtenue par la VAE a la même valeur que celle obtenue par la voie de la formation. Entreprendre une démarche de VAE n'est pas une simple formalité, cela demande une réelle implication et une importante motivation pour relever le challenge

NOTRE DEONTOLOGIE

Une équipe d'accompagnateurs expérimentés et une démarche centrée sur la personne :

- Neutralité
- + Transparence sur les objectifs et les moyens
- + Confidentialité des informations recueillies
- + Respect de l'anonymat
- + Intérêt du bénéficiaire placé au coeur de nos préoccupations
- + L'accompagnateur s'engage sur un appui méthodologique et non sur le résultat de la validation





> Tarif Horaire - Prise en charge

- > La VAE est gratuite mais l'accompagnement est payant : Tarif horaire de 70€, il peut être financé :
- Par l'entreprise (dans le cadre du plan de formation)
- Par un OPCO (Opérateur de Compétences) dans le cadre de votre CPF
- Par France Travail
- Nous contacter pour un devis personnalisé



> INSCRIPTION

Entretien préalable (gratuit et sans engagement) permettant une explicitation de l'accompagnement VAE, une fois la recevabilité obtenue

- Nous analysons ensemble votre situation et vous proposons un parcours d'accompagnement adapté à vos besoins spécifiques
- Contactez-nous directement au centre ou sur la plateforme FRANCE VAE pour une prise de rendezvous.

> LIEUX D'INTERVENTION

En présentiel ou à distance : YSSINGEAUX



CONTACT

> Anne ALIBERT 04.71.65.70.69

> anne.alibert@educagri.fr

> Marc MARION 04.71.65.70.69

> marc.marion@educagri.fr



CFPPA - OFA

Yssingeaux



L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.











50 impasse les Epicéas - BP 41 Choumouroux 43200 YSSINGEAUX Tel: 04.71.65.70.69 cfppa.yssingeaux@educagri.fr www.lyceegeorgesand.com